

AVIS D'ATTRIBUTION

Publicité effectuée en vertu des articles R 142-4 et R 143-11 du Code rural et de la pêche maritime,
relatif à la publicité des décisions d'attribution

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

Date d'envoi par la Safer 22/12/2025	Signature et cachet de la mairie valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours
Date du jour d'affichage en mairie 24/12/2025	

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de l'attribution suivante, par substitution :

Dossier d'attribution n°: RS 26 25 0234 01

Qualité de l'attributaire : Mme Amandine BOCQUET (Ouvrière horticole)

Motif de l'attribution :

AGRICULTURE – INSTALLATION : Attribution, dans le cadre de l'article L141-1 du CRPM, en vue de la protection durable des espaces agricoles et naturels et du développement de l'agriculture d'une surface de 60 a 08 ca dont 50 a 64 ca de SAU comprenant une serre horticole, à Amandine BOCQUET (33 ans) ouvrière horticole en cours d'installation en horticulture avec DJA. Madame Bocquet est salariée sur l'exploitation de Monsieur Coquard depuis 2020 et vit dans une maison contigüe au bien vendu appartenant à Monsieur Coquard. Ce projet est parfaitement adapté au bien cédé

Conditions financières : 132 000,00 € (cent trente-deux mille euros)

Parcelles concernées :

Commune de ÉTOILE-SUR-RHÔNE (26) - Surface sur la commune : 60 a 07 ca
'0975 CHEMNO 6 DE MONTAGNIER' : YA-270-270[P1] - 'LES CHAUDS NORD' : YA-130-267-268-268[P1]

Superficie totale : 60 a 07 ca